

Réunion de CSD du 4 septembre 2024

Lieu : Oye Plage

Horaires : 16h – 20h30

Membres présents :

Jacques BECOURT, Sébastien GOUBET, Daniel GILLIOT, Sébastien JOLY, Jean-Claude AUDEGOND, Xavier GODIN, Jean-Jacques ROBART, Olivier WYKA, Philippe COUSIN, Michel FRACZYCK, Benoit BOYAVAL, Natacha MOUTON LEVREAY, Présidente Ufolep Pas de Calais

Personnes excusées : , Alain DELCORDE représentant le Comité Directeur, Frédéric MERCIER

Personnes invitées : Daniel GILLIOT, David LESPAGNOL, Bernard SAWICKI (président de Oye Plage).

Remerciement au club de Oye Plage et au secteur de Calais Rural de nous accueillir.

Nouvelle organisation de la CSD

Responsable secteur Calais Rural suite à la démission de Daniel Gilliot : David Lespagnol sera le responsable du Calais Rural et intégrera la CSD dès que sa candidature sera validée par le Comité Directeur (A faire au plus tôt)

Daniel sera le secrétaire du secteur et gardera la gestion de l'Honneur A et du championnat et des coupes du secteur

PREPARATION DES CHAMPIONNATS ET AUTRES EPREUVES

- Championnat départemental : Présentation par Sébastien Goubet et validation par la CSD

Les inscriptions au championnat départemental se sont bien déroulées dans son ensemble. Le délai du 20 Août comme délai de rigueur a fait son effet et respecté par les clubs, aucune relance n'a été faite, (seul Hic les chèques). En accord, avec le responsable financier de la CSD, les clubs auront la possibilité de régler leurs engagements par virement sous réserve de produire l'ordre de virement pour qu'il y ait une trace du paiement.

Par rapport à la prévisionnelle de fin d'année dernière, on note 8 demandes pour inscrire des nouvelles équipes dans le championnat départemental (plus les demandes de maintien). La création d'une nouvelle division a été donc possible.

Sébastien a proposé 2 versions : soit 1 Promotion Excellence ou 1 Honneur supplémentaire. Après consultation des membres de la CSD le choix d'une PE a été privilégiée car celle-ci propose des déplacements plus courts pour nos associations et également plus facile dans sa construction pour satisfaire les contraintes des clubs.

ELITE.	EXCELLENCE A.	EXCELLENCE B.
Meurchin 1	Quiéry La Motte 1	Tincques 2
Valhuon 1	Marquion 2	Saint Georges 1
Tincques 1	Bapaume 1	Preures Zoteux 1
Marquion 1	Beaurains 1	Marquise 1
Auxi le Château 1	Marles les Mines 1	Valhuon 2
Achicourt 1	Bienvilliers 1	Coulogne 1
Audincthun 1	Liévin Marichelles 1	Sorris 1
Méricourt 1	Vitry 1	Saint Omer 1

PROMOTION EXCELLENCE A
Balinghem 1
Balinghem 2
Zutkerque 1
Guines 1
Hallines 1
St Martin Lez Tatinghem 1
Rinxent Hydrequent 1
Coquelles 1

PROMOTION EXCELLENCE B
Berck 1
Berck 2
Preures Zoteux 2
Auxi le Château 2
Sorris 2
Campagne les Boulonnais 1
Marconnelle 1
Saint Josse 1

PROMOTION EXCELLENCE C
Hermin 1
Saint Pol 1
Liévin Brossolette 1
Marles les Mines 2
Auchel 1
Valhuon 3
Tincques 3
Croisette 1

PROMOTION EXCELLENCE D
Neuille Saint Vaast 1
Beaurains 2
Marquion 3
Meurchin 2
Vitry 2
Bienvilliers 2
Méricourt 2
Duisans 1

HONNEUR A
Muncq 1
Campagne les Guines 1
Calais Balzac 1
Polincove 1
Balinghem 3
Rinxent Hydrequent 2
Oye Plage 1

HONNEUR B
Cremarest 1
Samer 1
Saint Josse 2
Le Portel 1
Audincthun 2
Campagne les Boulonnais 2
Auxi le Château 3
Croisette 2

HONNEUR C
Hermin 2
Tincques 4
Maroeuil 1
Sains en Gohelle 1
Tincques 5
Neuille Saint Vaast 2
Valhuon 4
Méricourt 3

HONNEUR D
Lorgies 1
Achicourt 2
Grenay 1
Vitry 3
Hulluch 1
Boiry/Croisilles 1
Marquion 4
Duisans 2

Championnat Départemental

En Elite : RAS

Excellence : RAS

Promotion Excellence :

- Le club de Balinghem refusant la montée, il sera fait en fin de saison un classement de leur poule sans ses équipes, il ne pourra jouer les finales départementales ni monter.
- Marconnelle 1 ayant terminé 7^{ème} est maintenu, mais en PEB
- Tincques 3 ayant terminé 8^{ème} est maintenu, mais en PEC
- Duisans 1 monte en PED car Boiry Becquerelle /Croisilles n'a plus les joueurs pour se maintenir.
- Sorrus 2, St Josse 1, Campagne Les Boulonnais 1 ont demandé la montée en PE B
- Croisette 1, Valhuon 3 montent en PEC
- Rinxent Hydrequent 1 a accepté de monter une de ses équipes en PE pour combler la poule, merci à eux.

Honneur

- Boiry Becquerelle /Croisilles 1 rétrograde de 1 division interdiction de montée l'année prochaine.
- Noyelles Godault demande sa rétrogradation en PH de secteur interdiction de montée l'année prochaine
- Duisans 2 : création d'équipes avec 3 joueurs classés 10 et +.
- Berck 3 et Beaurains 3 descendent en PH de secteur
- Auxi 3 ayant terminé 8^{ème} est maintenu en Honneur C
- Méricourt 3, Rinxent Hydrequent 2, Audincthun 2, Campagne B 2, Maroeuil 1, Tincques 5, Croisette 2, Marquion 4 ont demandé la montée
- L.Marichelles, Loos en Gohelle ont demandé la montée mais celle-ci a été refusée (nombre de places insuffisantes), Beaurains 3 maintien en Honneur refusé.

MONTEES DESCENTES

	MONTEES	DESCENTES
ELITE		2 + le 6 ^{ème} joue un barrage avec le vainqueur du barrage des 2èmes d'Excellence
EXCELLENCE 2 poules	2 + le meilleur deuxième issu d'un barrage à 2 jouera la montée contre le 6 ^{ème} d'Elite	4 (les 7èmes et 8èmes de poules)
PROMOTION D'EXCELLENCE 3 poules (+ poule du Calaisis)	3 + le meilleur deuxième issu d'un barrage à 4 (sauf si accession en Excellence de l'équipe du Calaisis auquel cas pas de barrages)	4 (les 8èmes de poules)
HONNEUR 3 poules (+ poule du Calaisis)	4 : les premiers de chaque poule	4 : Les derniers de chaque poule + le perdant des 7 ^{ème} à l'issu d'un barrage à 3 des poules B, C et D en vue d'éventuel maintien si besoin

Elaboration des calendriers de championnat :

RAS

Juge arbitrage des épreuves :

- Coupes B : Sébastien Goubet centralise, organise et communique avec Jean Claude Audegond pour la préparation de la Coupe Legros.

Les feuilles d'inscriptions pour les épreuves de la coupe B doivent être envoyées dès que possible le 1^{er} tour étant au 5 octobre

Il y aura un fichier dans la dropbox pour saisir les perfs de la coupe B jusqu'aux finales départementales « Même format que la Coupe Legros ». C'est nécessaire car le fichier « Saisie des compétitions » est limité à 1000 lignes. Celui-ci a été saturé au moment de saisir les finales départementales.

- Coupe Legros : Jean Claude Audegond se mettra en relation avec Sébastien Goubet pour les engagements des équipes. Pour rappel, une association ne peut inscrire en coupe « André LEGROS » que le nombre maxi d'équipes engagées en coupe B. La composition des équipes est indépendante de la coupe B ;
- Coupe des vétérans : Philippe Cousin + Jacques Bécourt
- Individuels B : Sébastien Joly
- Coupes et Individuels A : Olivier Wyka
- Journées Jeunes + Secteurs : Les secteurs doivent homologuer leurs tournois auprès de Jean Claude puis me transmettre leur règlement pour la mise à jour dans Onedrive et diffusion au Comité Directeur pour validation (Toute manifestation organisée par l'Ufolep 62 Tennis de Table doit faire l'objet d'une validation du CD).

RESPONSABLE DES POULES DE CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL

Elite	<i>Olivier Wyka</i>	Promotion Excellence D	<i>Philippe Cousin</i>
Excellence A	<i>Frederic Mercier</i>	Honneur A	<i>Daniel Gilliot</i>
Excellence B	<i>Xavier Godin</i>	Honneur B	<i>Jacques Bécourt</i>
Promotion Excellence A	<i>Michel Fraczyk</i>	Honneur C	<i>Philippe Cousin</i>
Promotion Excellence B	<i>Jacques Bécourt</i>	Honneur D	<i>Frederic Mercier</i>
Promotion Excellence C	<i>Xavier Godin</i>		

Mutations : 39 mutations / changement de clubs ont été enregistrés avant le 31 juillet. Les demandes de mutation des pongistes ci-dessous ont été acceptées à titre exceptionnel. L'information des modalités n'a pas forcément été diffusées correctement par les clubs.

- Michel Desseigne de Coquelles vers Blériot
- Clément Pruvost de Agny vers Boiry Becquerelle /Croisilles
- Joann Bohuon de Agny bers Boiry Becquerelle / Croisilles
- Genelle Louis de Croisette vers Tincques.

Crécy en Ponthieu (association de la Somme) intègre le championnat du secteur Ternois

LOCALISATION DES EPREUVES : 2024/2025

Date	Epreuve	Lieux
S 09/11/24	Journée Jeunes Départementale	Duisans
S 16/11/24	Coupes départementales B	St Pol/Valhuon
D 17/11/24	Individuels départementaux B	St Pol/Valhuon
S 07/12/24	Coupes départementales A	Marquion
D 08/12/23	Individuels départementaux A	Marquion
D 02/02/25	Coupes régionales B	Bollezeele
S 01/03/25	Coupes régionales A	Achicourt –
D 02/03/25	Individuels régionaux A	Achicourt
D 09/03/25	Individuels régionaux B	Bollezeele
S 17/05/25	Finale coupe Legros	Marles Les Mines
S 21/06/25	Assemblée Générale des clubs	Ternois

Classements : Classements diffusés le 5 et le 16 Août

Pas de réclamation

Attention, pour les responsables de poule : Vérifier les classements (surtout si nouveau joueur) et les doublons pour les joueurs mutés.

Dropbox :

- Attention aux doublons lors de la création des joueurs dans la dropbox
- Vérifier dans le fichier Archive que le joueur n'a jamais joué en Ufolep
- Vérifier également qu'il ne joue pas en FFTT (site ping pocket ou appli SPID)
- Prendre le classement le plus élevé entre celui de l'Ufolep et celui de la FFTT
- Les fichiers pour les prises de perfs sont mis en place
- Attention à la règle des mutés

Budget 2024/2025

Avoir : au 1/9/2024 6500 €

Prévisions

Recettes : de l'UFOLEP 1000 €

Engagements des clubs 4800 €

Reversement national 1000 €

Soit un total de 6800 €

Dépenses : récompenses 800 €

CSD - J A ... 1500 €

Site, courriers ... 100 €

Reversement CSR 1500 €

Déplacement des sportifs 2900 €

Soit un total de 6800 €

- Indemnités des nationaux A 2023 Guéret (enveloppe de 1320 €) : 25 €/Joueurs Individuel et 20 € par équipe de coupe (Validé par la CSD)
- 12 heures : nous offrons les engagements aux 3 premières équipes et participons aux frais de déplacement à hauteur de 300 €.
- Récompenses 2024/2025 : Jacques, s'occupera de l'achat des récompenses pour les manifestations sportives du département (Dauphin et Trophées Diffusion).
- Toujours le problème des relevés de compte pour la CSD et tous les secteurs sauf le Lensois.

VIE FEDERATIVE/DEVELOPPEMENT

Journée Jeunes :

Une journée Jeunes à échelon départemental est programmée le 9 Novembre 2024 à Duisans (Classement 650 Max lors de l'inscription). Valérie Garret et Frédéric Mercier seront les juges arbitres.

COMMUNICATION

Benoit fait un petit point et sur ses attentes, lui envoyer :

- Les convocations et les CR des réunions de secteur
- Les résultats des épreuves sportives (Coupes et Individuels A & B, Legros, vétérans et les classements)
- Le mettre en copie lors de l'envoi des résultats aux clubs

Onedrive : Ont accès à Onedrive : Jacques, Olivier, Benoit, Philippe, Xavier. Certains ont été sortis de la liste de diffusion, voir avec le bureau de Angres.

VALORISATION DU BENEVOLAT

La Médaille d'argent Jeunesse et Sport sera remise à Daniel Gilliot lors de l'AG du secteur Calais Rural

- Penser dès à présent aux récompenses honorifiques : Diplômes de reconnaissance, Médailles etc.... En portant tout particulièrement sur les présidents de clubs, les secrétaires, les trésoriers et les correspondants (notamment pour l'échelon argent).
- Envoyer à Michel vos propositions pour Mi Octobre dernier délai

REGLEMENTS SPORTIFS

Le règlement sportif départemental sera modifié en fonction des décisions prises en AG et en CSD et envoyé au comité directeur pour validation avant le début de la saison

DIVERS

Réunions de secteur de septembre :

Secteur Artois : 05 septembre 19h à Quiery la Motte

Secteur Lensois : 11 septembre à Hulluch

Secteur Ternois : 06 septembre 18h à Croisette

Secteur Boulogne : 06 septembre 18h30 à St Josse

Secteur Calais Rural : 05 septembre 19h à Coulomby

Secteur Calais Urbain : 05 septembre

Rappels :

Ne pas oublier d'envoyer les convocations à :

- la Présidente Natacha Mouton-Levreyay,
- au référent CD Alain Delcorde (alaindelcorde@sfr.fr)
- et la trésorière (ufolep.tresoriere@outlook.fr)